

**Projet de résolution CM24 1047 visant à autoriser la construction d'un projet d'habitation destiné au logement social sur le lot 4 244 352 du cadastre du Québec
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**

Lors de son assemblée du 16 septembre 2024 (séance du 17 septembre), le conseil municipal a adopté le projet de projet de résolution CM24 1047 et mandaté le secrétaire d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour fixer la date, l'endroit et l'heure de l'assemblée publique de consultation sur celui-ci.

Ce projet de résolution vise à autoriser, en vertu des dispositions de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (2024, chapitre 2), la construction d'un bâtiment résidentiel de six étages, destiné au logement social, situé sur le lot portant le numéro 4 244 352 du cadastre du Québec (intersection des rues Lachapelle et Dulongpré) aux conditions énoncées audit projet de résolution, et ce, en dérogation à certaines dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), notamment en ce qui a trait aux hauteurs, aux usages, aux normes de stationnement et au coefficient d'occupation du sol.

Ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le mercredi 23 octobre 2024, à 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal.

Au cours de cette assemblée publique, une personne représentant la Ville expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes souhaitant s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ainsi que le dossier décisionnel y afférent peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h et peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/ahuntsic-cartierville.

Fait à Montréal, le 11 octobre 2024

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat